



CATALOGUE FORMATIONS

2026

cycle up



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Présentation | 04 |
| Préambule | 06 |
| Infos pratiques et inscription | 08 |
| Nos formateurs | 10 |
| Déroulement des formations | 14 |
| Nos formations | 16 |
| . Intégrer le réemploi des matériaux de construction à son projet | 16 |
| . Contexte juridique et contractuel du réemploi | 17 |
| . Organiser la dépose de matériaux de réemploi sur un chantier | 18 |
| . Le diagnostic PEMD réglementaire en vue du réemploi | 19 |
| . La fresque de l'économie circulaire | 20 |
| Résumé | 22 |
| Contact | 23 |



PRESENTATION

Créée en 2017, CYCLE UP développe et opère une **solution globale d'économie circulaire pour le réemploi des matériaux de construction.**

- **Le conseil et études en réemploi** pour tous les acteurs du bâtiment
- **La plateforme www.cycle-up.fr** permettant l'achat et la vente de matériaux de réemploi reconditionnés, prêts à poser

L'entreprise propose de nombreux services complémentaires, afin d'**aider les acteurs de la construction à valoriser au mieux leurs ressources inexploitées.**

- Diagnostic ressources et PEMD, inventaires avec une application propre : Diag It
- AMO et BET réemploi : études de faisabilité, accompagnement technique et assurantiel, protocoles de requalification et remise en œuvre, etc...
- Formations
- Recherche de matériaux et gisements
- Accompagnement à la vente : prospection, gestion administrative, facturation etc...
- Stockage et logistique du réemploi
- Reconditionnement de matériaux pour remise en œuvre

Entreprise à mission, CYCLE UP s'inscrit par ailleurs dans **une logique de développement social et territorial**, en proposant aux entreprises locales et sociétés d'insertion de devenir partenaires pour des prestations dédiées.

cycle up

cycle up

DES RESSOURCES À L'IRFIR



PRÉAMBULE

Nos formations s'adressent au public suivant :

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'ouvrage délégues
- Maîtres d'oeuvre
- Architectes
- Bureau de contrôle
- AMO Environnement
- Diagnostiqueurs déchets et PEMD
- Bureaux d'études
- Entreprises de construction
- Entreprises de démolition

Cette offre de formation est portée par notre équipe opérationnelle et s'appuie sur un large panel de missions et d'expériences accumulées depuis la création de Cycle Up en 2017.

Depuis 2025, Cycle Up est **certifié Qualiopi** par ICPF étant qu'un organisme de formation dans la catégorie des Actions de Formation, qui valide la pertinence, la cohérence et la qualité de nos formations autour de la démarche de réemploi et d'économie circulaire.

Elles peuvent ainsi être **prises en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)**, les associations Transitions Pro, l'Etat, les régions, la Caisse des dépôts et consignations, France Travail et l'Agefiph.



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION

Délivrée par



INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

Durée des formations

Nos journées de formation durent 7h, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'environ 1 heure. Le déjeuner est compris dans le prix de la formation (hors formations intra-entreprise).

Calendrier

Les dates de formation sont disponibles sur notre site internet : <https://site.cycle-up.fr/formations/>. Des sessions en format intra-entreprise peuvent être organisées sur demande, merci de nous écrire à l'adresse formation@cycle-up.fr.

Lieu des formations

Nos formations se déroulent dans les bureaux de Cycle Up au **4 rue Martel à Paris (10e) et à la Ciergerie au 33 Quai Arloing à Lyon (9e)**.

Les locaux n'étant malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), n'hésitez pas à nous contacter pour toute question spécifique relative à l'accessibilité de nos formations afin que nous vous proposions des solutions adaptées.

Format

Afin de garantir les meilleures conditions de transmission et une meilleure interactivité du groupe d'apprenants, toutes nos formations se déroulent en présentiel et ne sont pas disponibles en mode distanciel. Un accompagnement adapté pourra être proposé pour les personnes en situation de handicap (PSH).

La Ciergerie, Lyon (crédits photo : Vlaminir de Mollerat du Jeu)



Modalités de prises en charge / financement

Le financement des formations proposées peut être pris en charge par votre opérateur de compétences (OPCO), les associations Transitions Pro, l'Etat, les régions, la Caisse des dépôts et consignations, France Travail et l'Agefiph. La réception des accords de financement fournis par ces organismes est d'un à deux mois après la demande. Afin de vous assurer une aide de financement avant le début de la formation souhaitée, nous vous recommandons de les contacter dès votre inscription afin qu'ils vous précisent les pièces justificatives à leur retourner. Il est également possible de faire financer la formation par un employeur.

Procédure d'inscription

Contactez-nous par email à formation@cycle-up.fr afin de préciser vos besoins. Un dossier complet à votre nom sera établi et permettra de procéder à votre inscription avec l'envoi d'une convention de formation à retourner signée.

Dates limites d'inscription

Il est possible de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Si vous souhaitez faire financer votre formation par votre OPCO ou autre organisme, veuillez noter que les demandes de financements peuvent prendre du temps. Il est possible que la réponse à votre demande de prise en charge ne vous parvienne pas avant la formation, il est donc recommandé de la faire le plus rapidement possible.

Conditions d'annulation

La tenue de chaque formation peut être annulée si le nombre de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure indépendante de la volonté de Cycle Up. Dans ce cas, les participants seront prévenus 2 semaines avant le début de la formation.

Les personnes inscrites à une formation Cycle Up peuvent annuler sans frais jusqu'à 20 jours avant le démarrage de la formation. Pour toute annulation comprise entre 19 et 8 jours avant, elle devra s'acquitter d'une indemnité entre 30 et 50% de la valeur HT de la formation (selon le type de formation). Pour toute annulation intervenant dans un délai inférieur à 8 jours avant le début de la formation, l'indemnité sera égale au montant de la formation.

Il est rappelé que cette pénalité contractuelle ne pourra, en aucune façon, être considérée comme une dépense de formation professionnelle pouvant être pris en charge au titre de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Documents remis

Avant chaque formation, les participants inscrits recevront une convocation confirmant leur inscription, le programme de la formation et un formulaire de pré-évaluation. La facture sera émise après la tenue de la formation avec un délai de paiement de 30 jours. Conformément à l'émarginement effectué par demi-journée, une attestation de suivi de formation sera adressée en fin de formation avec une fiche d'évaluation individuelle comprenant les résultats de la pré-évaluation ainsi que de l'évaluation finale tenue en fin de journée de formation.

NOS FORMATEURS



COLINE BLAISON

Coline Blaison est **co-fondatrice et Présidente** de Cycle Up depuis 2024, après avoir été directrice de l'équipe Conseil et Etudes. En 2021, elle est à l'initiative de la création du Syndicat Professionnel des Acteurs du Réemploi dans la Construction (SPREC) qui a pour but de défendre les intérêts des acteurs du réemploi dans la construction et de permettre le développement de la pratique. Elle en assure la Co-présidence depuis 2022. Coline participe aussi à des conférences, des groupes de travail et anime des formations sur l'économie circulaire à l'intention des acteurs du bâtiment.



HUGO BONNET

Hugo Bonnet est **Directeur général** et a intégré Cycle Up après 4 ans dans les bureaux d'études d'une entreprise de travaux publics internationale. Hugo apporte à l'équipe d'AMO réemploi toutes ses connaissances et son expérience sur des sujets techniques, notamment liés à la structure. Sa principale motivation est de faire du réemploi une étape systématique d'un montage d'opération pour que les solutions mises en œuvre s'intègrent durablement avec esthétisme, qualité et intelligence dans le projet final.



HAJAR BOURAZKI

Hajar Bourazki est **Responsable de l'équipe études** de puis 2024. Architecte, elle a exercé en tant que cheffe de projet dans l'agence Metrogram Architecture. Cette expérience l'a menée à se spécialiser dans le domaine de la construction durable et plus précisément dans l'économie circulaire et le réemploi. Responsable de l'équipe Cycle Up, elle pilote une équipe qui conseille et intervient à toutes les phases d'un projet afin de diminuer son impact déchet et carbone. Hajar participe aussi à des conférences, des groupes de travail et anime des formations.



ALICE BOUQUIN

Alice Bouquin est **Responsable du pôle réemploi ex situ (REX)** et a intégré Cycle Up en 2020. Issue d'une formation en Génie urbain, Alice contribue aujourd'hui au bon déroulement des projets d'AMO réemploi et pilote l'équipe de diagnostiqueurs Cycle Up, le tout dans le but minimiser la quantité de déchets émis et l'impact carbone.



GEORGES SADER

Georges Sader est **Chef de projet REX et Référent technique des diagnostics**. Architecte avec 10 années d'expérience internationale dans la construction, Georges est spécialisé en bâtiment vert en France. Cette démarche vise à concrétiser ses compétences et ses connaissances acquises dans le secteur du BTP en les appliquant dans le domaine de l'économie circulaire et du réemploi. Il rejoint Cycle Up en octobre 2021 où il met en pratique ses expertises en réalisant les diagnostics PEMD-ressources et contribuant au développement du PEMD.



CYNTHIA SCHÜTZER

Cynthia Schützer est **Cheffe de projet réemploi et Responsable formations** et a intégré Cycle Up après 6 ans en réhabilitation de logements sociaux en milieu occupé. Architecte diplômée depuis 2015, elle a orienté son parcours dans la réhabilitation après son projet de fin d'études militant contre la démolition systématique et la logique de table rase. Son expérience sur chantier auprès de grands groupes de la construction lui confère une connaissance globale sur la gestion des flux de matériaux et de leur mise en œuvre.



DJUNA PATIN

Djuna Patin est **Cheffe de projet réemploi et Responsable technique**. Ingénierie et architecte de formation, elle a exercé pendant près de 2 ans comme architecte cheffe de projet sur des chantiers de rénovation et de construction. Chez CYcle Up, son travail s'étend à des missions de stratégies territoriales et à la recherche sur des sujets transverses spécifiques tels que l'inventaire prédictif de flux, l'impact économique du réemploi, ou encore l'évolution des processus de validation assurantielle.



OLIVIA COLLE

Olivia Colle est architecte, **Cheffe de projet réemploi et Responsable régionale de l'équipe études** chez Cycle Up après avoir suivi un mastère spécialisé dans les métiers de la maîtrise d'ouvrage. Après 3 années à exercer en tant qu'architecte et AMO programmiste au service d'équipements culturels, elle mobilise désormais cette double compétence afin d'accompagner les différents acteurs dans la mise en place d'une démarche d'économie circulaire et de réemploi.



CAROLINE MERCIER

Caroline Mercier est **Cheffe de projet réemploi**. Architecte de formation, elle rejoint l'équipe de Cycle Up en 2021 et se spécialise dans le suivi de la déconstruction sélective. Elle accompagne aujourd'hui les équipes projets dans la réalisation de leurs objectifs environnementaux. Capable de piloter les opérations de réemploi du diagnostic PEMD à la remise en œuvre des matériaux, elle organise toutes les étapes du projet au cours des phases d'études pour mener à bien les opérations avec l'ensemble des acteurs du projet.



FALY RAMILIARINAINA

Faly Ramiliarinaina est **Chef de projet REX** et est issu d'une formation sur l'étude de matériaux innovants dans la construction de bâtiment. Au sein de Cycle Up, il participe aux diagnostics PEMD et ressources, inventaires, suivis de chantier et coordonne les enlèvements de matériaux. Son expérience des chantiers de réemploi acquise depuis 4 ans lui confère une expertise en dépose sélective et accompagnement des entreprises de curage.



LEA TIGIER

Léa Tigier est **Responsable méthode et suivi qualité** au sein de notre pôle industriel de reconditionnement. Soucieuse de mener à bien des projets à impact environnemental et social positif, c'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers la construction durable pour se spécialiser dans le domaine du réemploi. Elle a intégré l'équipe études de Cycle Up après son stage de fin d'étude et a débuté sous le poste de cheffe de projet réemploi. En 2022, Léa se forme à la Fresque de l'Economie Circulaire afin de partager au plus grand nombre une vision à grande échelle de l'impact du domaine de la construction et des leviers à actionner.



NOS FORMATEURS PARTENAIRES



ROSALIE AMABILE

Rosalie est Avocate au Barreau de Paris, collaboratrice du cabinet Altes Avocats depuis 2019. Elle intervient en droit de l'environnement et en droit public, et conseille et défend des opérateurs industriels et des collectivités locales. Elle dispense régulièrement des formations à destination de professionnels, notamment sur les enjeux et leviers juridiques de l'économie circulaire et enseigne dans le Master spécialisé «Écologie industrielle» de l'École Centrale de Paris (CentraleSupelec). Elle est en charge des bureaux d'Altes Avocats à Marseille, depuis 2023.



CARL ENCKELL

Carl est Avocat **associé du cabinet Altes Avocats et responsable du département environnement, énergie et urbanisme**. Grâce à son expertise juridique et à son expérience pratique, il apporte un regard stratégique sur les évolutions du droit, tant à l'échelon national qu'européen, et se présente comme une alternative aux grandes firmes d'affaires. Sa réputation, en conseil comme en contentieux, garantit une meilleure efficience des normes juridiques, le cas échéant devant l'administration ou les juridictions. C'est un acteur dont le savoir-faire est reconnu.

Le cabinet Altes Avocats est dédié aux nouveaux défis du droit des affaires et de l'environnement. Il accompagne, dans le cadre d'une réflexion stratégique globale et transversale, des opérateurs privés et des collectivités publiques, des grands groupes et des PME. La structure a pour culture d'apporter des solutions concrètes, sécurisées et personnalisées, s'appuyant sur la connaissance de ses métiers et sur une expertise pluridisciplinaire. Le département « environnement, énergie et urbanisme » se distingue tout particulièrement dans les secteurs économiques émergents à forte valeur ajoutée (énergies renouvelables et économie circulaire notamment) pour lesquels il a su imprimer son empreinte à travers des jurisprudences de principe.



(...)

By name

to

DÉROULEMENT DES FORMATIONS

LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Nos formations se basent sur une approche pédagogique mêlant théorie et pratique, afin d'apporter aux participants une vision la plus globale possible du sujet étudié.

Nous allions la transmission de savoirs théoriques robustes avec un grand nombre d'exemples de cas concrets que nous avons **recueillis au travers de nombreux projets suivis.**

Notre support de formation développe les différents thèmes de la formation et est illustré de documents relatifs à des projets réels. Nous faisons également des **démonstrations d'outils digitaux** permettant d'optimiser la performance des objectifs liés à la formation (outil diagnostic, plateformes...).

LE DEROULE DE LA FORMATION

Nos formations démarrent par une phase de présentation des grands axes de formation ainsi que par un tour de table des participants afin de lister les profils et **recueillir les attentes** de chacun.

Après une phase de transmission théorique, nous étudions des cas concrets et partageons des **retours d'expérience** éprouvés et analysés. Une mise en pratique d'exercices avec correction commune permet d'**immerger les apprenants en situation réelle.**

Nous concluons toujours par une phase de restitution permettant de vérifier si la formation a bien répondu à toutes les attentes, ainsi que par un temps d'**évaluation individuelle.**

INTÉGRER LE RÉEMPLOI DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION À SON PROJET

PRÉREQUIS

Connaissances du vocabulaire de la construction, des acteurs du bâtiment et de leurs rôles, des phases d'un projet.

OBJECTIFS

Pouvoir prescrire du réemploi dans un projet, en déconstruction, rénovation ou construction neuve, de la phase étude à la phase travaux en passant par la consultation des entreprises.

DÉROULÉ

Introduction au réemploi

- Enjeux actuels de l'économie circulaire
- Cadre réglementaire
- Projets emblématiques en France et à travers le monde

Méthodologie du réemploi

- Le projet de réemploi : phases, acteurs et outils

Approche juridique et assurantielle

- Textes de référence
- Responsabilités et garanties
- Schémas opérationnels

Les filières du réemploi

- Filières existantes et en devenir
- Acteurs de la région

Les coûts du réemploi

- Définir un scénario de chiffrage
- Données disponibles sur les coûts

Mise en situation

- Atelier concours et études

Outils

- Données bibliographiques, annuaires, marketplaces et outils de diagnostics

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel à choix multiple, corrigé en séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'ouvrage délégués
- Maîtres d'œuvre et architectes
- AMO HQE/BREEM
- Bureaux d'études
- Bureaux de contrôle
- Entreprises de construction
- Entreprises de curage/démolition

INFORMATIONS PRATIQUES

Formateur : Cycle Up

Durée : 2 jours (14h)

Nombre de places : 10 personnes

(3 personnes minimum)

Prix : 1600 € HT / pers.

CONTEXTE JURIDIQUE ET CONTRACTUEL DU RÉEMPLOI

PRÉREQUIS

Connaissances du vocabulaire de la construction, des acteurs du bâtiment et de leurs rôles, des phases d'un projet.

OBJECTIFS

Connaitre le cadre réglementaire du réemploi. Identifier les freins existants mais surtout les solutions permettant de mettre en œuvre le réemploi dans la construction d'un point de vue contractuel et assurantiel.

DÉROULÉ

Introduction au réemploi

- Enjeux actuels de l'économie circulaire

Qualification juridique des éléments de construction

- Notions clés et définitions
- Etude de cas : Produit/déchet

Obligations attachées aux travaux en matière d'économie circulaire

- Textes fondamentaux, loi AGEC, REP PMCB, RE2020, loi climat et résilience
- Nouveau CCAG Travaux

Vente et don de matériaux

- Acteurs publics et privés
- Traçabilité
- Transfert de responsabilité

Responsabilités des acteurs et assurances

- Responsabilités des acteurs et contrats d'assurance
- Cadrage assurantiel
- Schémas opérationnels

Montage de marché d'économie circulaire

- Les différents types de marché
- Construction des pièces de marché
- Formalisation de l'engagement des entreprises

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel à choix multiple, corrigé en séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'œuvre
- Architectes
- AMO HQE/BREEAM
- Bureaux d'études

INFORMATIONS PRATIQUES

Formateur : Altes Law et Cycle Up

Durée : 1 jour (7h)

Nombre de places : 10 personnes

(3 personnes minimum)

Prix : **1050 € HT** / pers.

ORGANISER LA DEPOSE DE MATERIAUX DE REEMPLOI SUR UN CHANTIER

PRÉREQUIS

Connaissances du vocabulaire de la construction, des acteurs du bâtiment et de leurs rôles, des phases d'un projet.

OBJECTIFS

Intégrer le réemploi à un projet, de la phase réponse à un appel d'offres à la phase réception de chantier en passant par la dépose soignée, la recherche d'exutoires pour les matériaux présents in-situ et le suivi de chantier.

DÉROULÉ

Enjeux et contexte

- Enjeux actuels et grands principes de l'économie circulaire
- REP et rôle des éco-organismes
- Modes de valorisation existants et chiffres clés du réemploi

Méthodologie du réemploi

- Freins et leviers du réemploi
- Cadre réglementaire et responsabilité des acteurs en matière de déchets
- Acteurs et étapes du réemploi
- Principes de dépose sélective et de conditionnement des matériaux
- Guides méthodologiques des moyens et outils par typologie de matériaux

Mises en situation

- Valorisation des compétences liées au réemploi dans les réponses aux appels d'offre
- Mise en pratique sur une opération de la phase d'appel d'offre à la phase AOR
- Présentation d'une opération détaillée de déconstruction sélective

Outils

- Données bibliographiques, annuaires, marketplaces et outils de diagnostics

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel à choix multiple, corrigé en séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises de déconstruction / curage / rénovation (conducteur de travaux, étude de prix, chef de chantier, responsable environnement, etc...)
- Entreprise de travaux TCE / corps d'état spécifique

INFORMATIONS PRATIQUES

Formateur : Cycle Up

Durée : 1 jour (7h)

Nombre de places : 10 personnes

(3 personnes minimum)

Prix : 950 € HT / pers.

LE DIAGNOSTIC PEMD RÉGLEMENTAIRE EN VUE DU REEMPLOI

PRÉREQUIS

Connaissances du vocabulaire de la construction, des acteurs du bâtiment et de leurs rôles, des phases d'un projet.

OBJECTIFS

Savoir mener un diagnostic PEMD réglementaire et y intégrer une partie dédiée aux ressources qui correspond à la partie produits, équipements et matériaux (PEM) du diagnostic réglementaire. Apporter les éléments permettant d'aller plus loin que ce que demande la loi et permettre le réemploi effectif des matériaux in ou ex-situ.

DÉROULÉ

Introduction

- Contexte et enjeux
- Economie circulaire et réemploi
- Les déchets

Préparation du diagnostic

- Analyse documentaire
- Pré-visite
- Outils et équipement

Réalisation du diagnostic

- Identification des matériaux et déchets
- Information complémentaire

Post-traitement

- Grille PEMD / Ressources
- Rapport de diagnostic

Filières

- Filières de réemploi
- Filières de valorisation matière
- Filières de valorisation énergétique
- Filières d'élimination

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel à choix multiple, corrigé en séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Architectes
- AMO Environnement
- Bureaux d'études
- Diagnostiqueurs déchets

INFORMATIONS PRATIQUES

Formateur : Cycle Up

Durée : 2 jours (14h)

Nombre de places : 10 personnes

(3 personnes minimum)

Prix : 1600 € HT / pers.

LA FRESQUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaire.

OBJECTIFS

Construire collectivement la fresque de l'économie circulaire, grâce à un jeu de cartes indiquant des concepts clés, complétés de données chiffrées.

DÉROULÉ

Comprendre les interactions entre les enjeux environnementaux et les composantes économiques du système de production de consommation linéaire

Les participants échangent et enrichissent les informations données en partageant leurs propres expériences et connaissances. L'atelier est structuré en 2 chapitres.

Identifier les leviers d'actions de l'économie circulaire

Le premier chapitre permet de comprendre les enjeux et limites de notre système linéaire actuel.

Découvrir ou approfondir les principaux concepts de l'économie circulaire, ses business models, pour pouvoir faire évoluer son offre et ses comportements

Le second chapitre ouvre des perspectives sur le champ d'action de l'économie circulaire.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire individuel à choix multiple, corrigé en séance

PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises
- Collectivités
- Consultants
- Entrepreneurs
- Ecoles
- Maîtrises d'ouvrage
- Bureaux d'études

INFORMATIONS PRATIQUES

Formateur : Cycle Up

Durée : 3h

Nombre de places : 7-10 personnes
(3 personnes minimum)

Prix : **1200 € HT** / groupe



RÉSUMÉ

Intégrer le réemploi des matériaux de construction à son projet

1600 € HT / personne - 2 jours

Forfait à
2300 € HT /
personne pour
les **2 formations**

Contexte juridique et contractuel du réemploi

1050 € HT / personne - 1 jour

Organiser la dépose de matériaux de réemploi sur un chantier

950 € HT / personne - 1 jour

Diagnostic PEMD Réglementaire en vue du réemploi

1600 € HT / personne - 2 jours

La fresque de l'économie circulaire

1200 € HT / groupe - 3h

CONTACT



formation@cycle-up.fr



www.cycle-up.fr/formations



@cycleup



cycle up